

Nom : Cordonnier

Prénom : David

Numéro national : 83.07.18.299.80

Adresse : 42, rue Pierre Mattheussens à 1140 - Evere

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) ¹

<u>MANDATS</u>
Échevin - Commune d'Evere
Commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale auprès de la Fondation Kanal
Commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale auprès de la Fondation CIVA
Membre de l'organe d'administration (président) de l'asbl L'Entrela' - Centre culturel d'Evere (désigné par le Conseil communal d'Evere)
Membre de l'organe d'administration (vice-président) de l'asbl La Fermette (désigné par le Conseil communal d'Evere)
Membre de l'organe d'administration (président) de l'asbl Auberge Vincent Van Gogh - CHAB (désigné par le Bureau du Parlement francophone bruxellois)
Membre de l'organe d'administration de l'asbl Les Halles de Schaerbeek (désigné par le Bureau du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
<u>FONCTIONS</u>
néant
<u>FONCTIONS DÉRIVÉES</u>
néant

¹ y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}⁵, et les rémunérations⁶ perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b)⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration⁸

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 ^{ème} tiret	MONTANTS
Employé mi-temps par les Services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	41719,66 EUR
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
Membre des organes d'administration des asbl susmentionnées	0 EUR

Fait à Evere le 21/06/2023

Nombre d'annexes : 2

Signature

EVERE
ENTRE. - INGEK.

25 JUL. 2023

N°

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;

- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.